



Rapport de présentation

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Conseil Municipal
Séance du 30 mars 2023

Introduction

Le Compte Administratif (CA) termine le cycle budgétaire annuel. Il s'agit du document budgétaire à travers lequel l'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Il répond à des objectifs de transparence et de sincérité en fournissant aux membres du conseil municipal les informations et explications nécessaires à la vérification de l'exercice écoulé.

Le CA :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes.
- présente les résultats comptables de l'exercice.
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Il doit être en parfaite concordance avec le Compte de Gestion (CG) établi par le trésorier, comptable de la collectivité.

L'article L.2541-13 du CGCT fixe, pour les communes du département de la Moselle, les règles à respecter au moment de l'approbation du compte administratif.

Il y est notamment précisé que :

- Le Maire peut assister à la délibération du conseil municipal
- Le receveur municipal, si l'assemblée délibérante en décide ainsi, peut être présent lors de l'examen des comptes,
- L'un et l'autre, cependant, ne peuvent en aucun cas assister au vote, ni, a fortiori, y prendre part ou signer le compte administratif.

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du CGCT en précisant : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Sommaire

Synthèse du compte administratif 2022	p.4
I – Présentation du compte administratif 2022	
I-1) La section de fonctionnement	p.5
1-A) Les dépenses de fonctionnement	
1-B) Les recettes de fonctionnement	
1-C) Le résultat de fonctionnement	
I-2) La section d'investissement	p.15
2-A) Les dépenses d'investissement	
2-B) Les recettes d'investissement	
2-C) Le résultat d'investissement	
II – Les restes à réaliser	p.28
III – Résultats de l'exercice	p.29
IV – La capacité d'autofinancement de la commune	p.30
V – La dette de la Ville	p.32

Synthèse du compte administratif 2022

Amnéville est une ville résiliente, mais son budget reste fragile.

Le principal objectif de l'exercice 2022 a été atteint : le résultat déficitaire de l'exercice 2021 et la CAF négative sont restés exceptionnels. Les activités ont redémarré après la crise sanitaire mais les équilibres financiers sont depuis début 2022 menacés par l'inflation, conséquence de la guerre en Ukraine.

En 2022, la commune a ainsi du faire face :

- Aux diverses augmentations de tarifs :
 - L'électricité, habituellement aux alentours de 1 million d'euros, est passée à 1 267 000,00 €
 - Le carburant a dépassé les 90 000,00 € au lieu d'une fourchette habituelle entre 70 000,00 € et 75 000,00 € avant COVID.
 - Les assurances ont été majorées de 45%
- A l'augmentation du point d'indice de 3,5% à compter du 1^{er} juillet 2022 soit une dépense supplémentaire de 200 000,00 €.

Néanmoins il y a eu de bons résultats du côté des recettes :

- Le complexe piscine patinoire a enregistré 725 224,00 € de recettes malgré une fermeture pendant la période estivale.
- La fiscalité du Casino a atteint 5 506 823,00 € soit un niveau d'avant Covid.
- Les remboursements sur rémunérations du personnels ont dépassés le millions d'euros. S'agissant de régularisations, cela est toutefois exceptionnel.

Par ailleurs, dans un souci économique mais également écologique, plusieurs mesures ont été mises en place afin de réduire les dépenses énergétiques et préserver les ressources :

- Température des bâtiments communaux limitées à 19°
- Eau chaude sanitaire coupée lorsqu'elle n'est pas nécessaire
- Coupure de l'éclairage public la nuit
- Forte optimisation des consommations d'eau et d'électricité sur le complexe piscine patinoire
- Développement de la dématérialisation

Plusieurs investissements ont été réalisés :

- Mise en place des écrans numériques dans les écoles primaires
- Achat d'une surfaceuse pour la patinoire
- Requalification de la rue de la ferme (tranche 1)
- Pose de voiles d'ombrage à l'école Clémenceau
- Aménagement des aires de jeux dans les écoles maternelles de la Cimenterie, Clémenceau et petite école de Malancourt

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

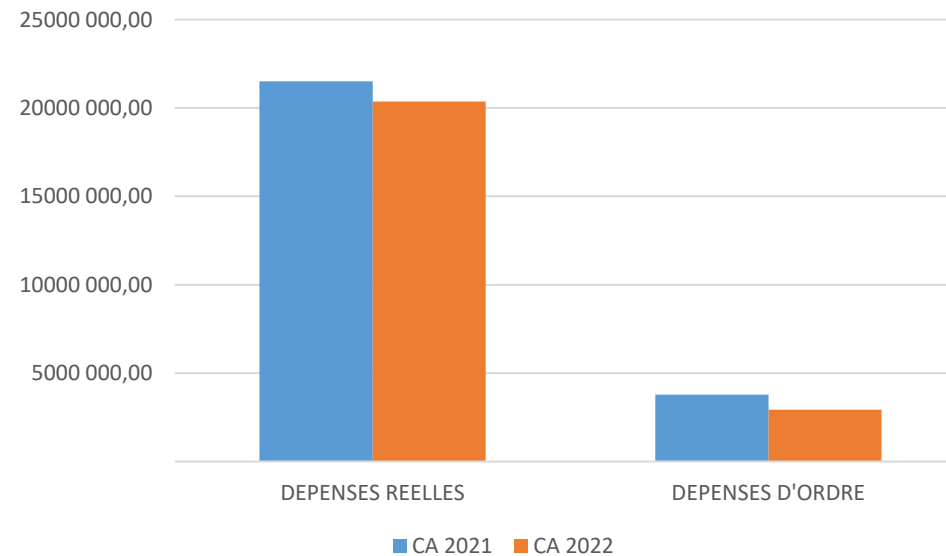
1 - A) La section de fonctionnement – les dépenses

Les dépenses de fonctionnement 2022 s'élèvent à 23 290 559,19 € et se répartissent comme suit :

FONCTIONNEMENT	CA 2021	CA 2022	Ecart 2022/2021
DEPENSES REELLES	21 507 533,02	20 361 750,21	-5,33%
DEPENSES D'ORDRE	3 779 872,27	2 928 808,98	-22,52%
TOTAL	25 287 405,29	23 290 559,19	-7,90%

Ces dernières permettent d'assurer le bon fonctionnement de la collectivité.

Elles regroupent : les salaires du personnel, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services, les subventions versées aux associations et les intérêts d'emprunts.

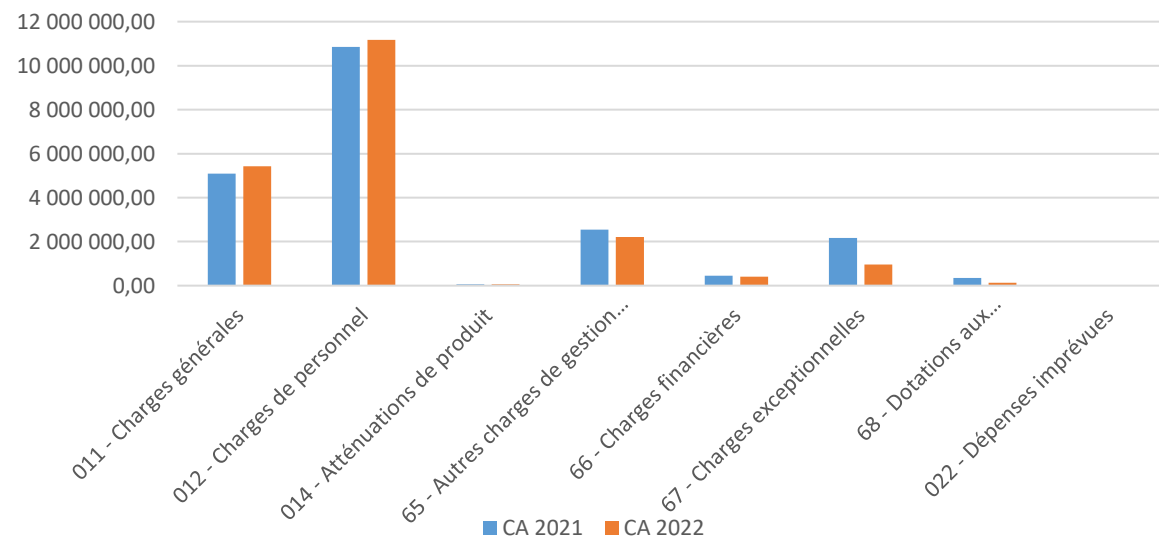


I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

1 - A) La section de fonctionnement – les dépenses

□ Présentation détaillée des dépenses réelles

REPARTITION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	CA 2021	BP + DM 2022	CA 2022	Evolution CA 2022 / CA 2021
011 - Charges générales	5 094 381,15	5 609 962,00	5 433 026,60	6,65%
012 - Charges de personnel	10 860 566,87	11 200 000,00	11 168 529,52	2,84%
014 - Atténuations de produit	51 437,00	98 000,00	55 103,00	7,13%
65 - Autres charges de gestion courante	2 541 161,90	2 249 110,00	2 208 624,83	-13,09%
66 - Charges financières	446 881,49	409 700,00	401 421,91	-10,17%
67 - Charges exceptionnelles	2 170 224,32	1 027 932,15	958 565,79	-55,83%
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	342 880,29	136 479,00	136 478,56	-60,20%
022 - Dépenses imprévues		59 201,18		
Total des dépenses réelles de fonctionnement	21 507 533,02	20 790 384,33	20 361 750,21	-5,33%



I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

1 - A) La section de fonctionnement – les dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement 2022 s'élèvent à 20 361 750,21 € soit 1 941,50 € par habitant (10 488 habitants – Population Insee fiche DGF 2022). Celles-ci sont en baisse de 1 145 782,81 € par rapport à 2021.

Le chapitre 011 – charges générales qui permettent aux services de fonctionner, a augmenté de 338 645,00€ par rapport à 2021. Cette augmentation est due à plusieurs facteurs : l'inflation qui a entraîné une hausse de certaines dépenses telles que les fluides et l'apparition de dépenses nouvelles.

Les principales augmentations concernent les postes suivants :

- L'électricité, habituellement aux alentours de 1 000 000,00 € a atteint 1 267 000,00 € en 2022.
- Les dépenses de carburant ont dépassé les 90 000,00 €.
- Les cotisations assurances...

Concernant les dépenses nouvelles, une campagne de diagnostic réalisées en partenariat avec l'ONF sur les arbres de la Cité des Loisirs a conduit à de nombreux abattages et élagages pour un total de 129 861,00€

Le chapitre 012 – charges de personnel a augmenté de 308 000,00 € s'expliquant par l'augmentation de 3,5% du point d'indice et la revalorisation du SMIC.

Le chapitre 014 – atténuation de produit correspond au crédit d'impôts pour manifestation artistique accordé au Casino.

Le chapitre 65 – autres charges de gestion courante est en baisse de 332 540,00 €. Le montant des subventions versées aux associations est de près de 573 000,00 € en 2022 soit une augmentation de 37 000,00€ par rapport à 2021. De même, la subvention versée au CCAS a augmenté de 41 000,00 € en 2022 par rapport à l'année précédente. Ce chapitre retrace également le reversement de la taxe de séjour et de la redevance du Casino pour la promotion du site touristique à la SPL Destination Amnéville, en baisse de 277 000,00 € par rapport à 2021.

Le chapitre 66 – charges financières en baisse de 45 500,00 € retrace les intérêts des emprunts, ligne de trésorerie et autres dettes.

Le chapitre 67 – charges exceptionnelles a connu une baisse de 1 211 700,00 €. En 2021, ce chapitre enregistrait une dépense exceptionnelle, l'abandon de la dette de l'Association du Pôle Thermal, qui ne s'est par conséquent pas reproduite en 2022.

Le chapitre 68 – dotations aux amortissements et au provisions, a diminué de 206 400,00€ en 2022.

Des provisions doivent être constituées dès qu'apparaît un risque financier pour la collectivité. A ce chapitre sont donc inscrits les loyers et autres recettes qui pourraient ne jamais être recouvrées. Cette baisse signifie que les loyers à risques ont été provisionnés et que les autres loyers ne représentent pas de risque important actuellement.

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

1 - A) La section de fonctionnement – les dépenses

□ Les dépenses d'ordre

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 2 928 808,98 € en 2022. Elles sont donc en baisse par rapport à 2021.

REPARTITION DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	CA 2021	BP + DM 2022	CA 2022	Evolution CA 2022 / CA 2021
023 - Virement à la section d'investissement		0,00		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 779 872,27	1 893 739,00	2 928 808,98	-22,52%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	3 779 872,27	1 893 739,00	2 928 808,98	-22,52%

Contrairement aux écritures réelles, les opérations d'ordre, qu'elles soient en dépenses ou en recettes, en section de fonctionnement ou en section d'investissement, ne se traduisent pas par des entrées ou sorties d'argent. Elles n'ont donc aucune incidence sur la trésorerie de la Commune mais sont tout de même prises en compte dans le calcul du résultat.

Le chapitre 023 – virement à la section d'investissement est un chapitre budgétaire sans exécution. L'inscription à ce chapitre permet l'équilibre de la section d'investissement.

Le chapitre 042 – transfert entre sections retrace essentiellement des écritures liées aux immobilisations (amortissements, constatation de la Valeur Nette Comptable (VNC) et plus-value en cas de cession...).

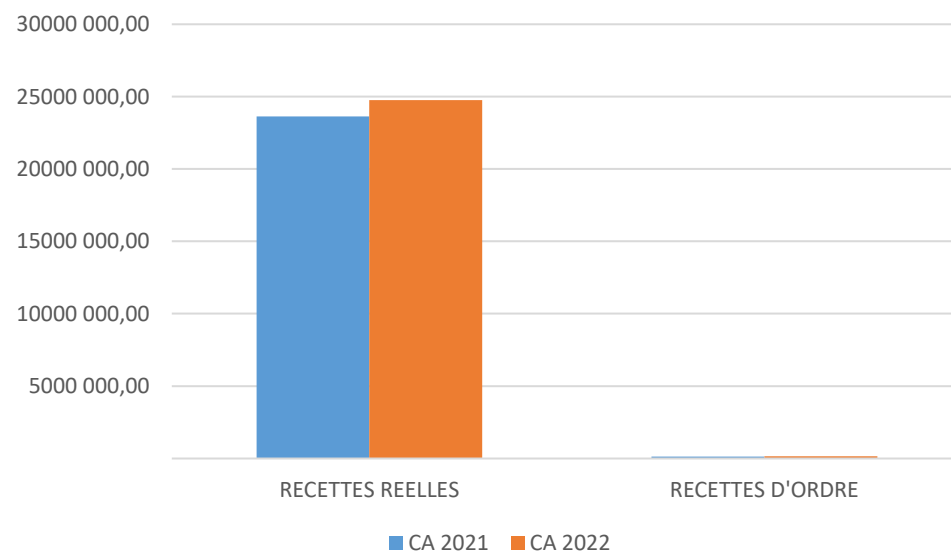
I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

1 - B) La section de fonctionnement – les recettes

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 24 916 147,12€ et se répartissent comme suit :

FONCTIONNEMENT	CA 2021	CA 2022	Ecart 2022/2021
RECETTES REELLES	23 619 416,97	24 761 027,71	4,83%
RECETTES D'ORDRE	122 409,02	155 119,41	26,72%
TOTAL	23 741 825,99	24 916 147,12	4,95%

Les recettes de fonctionnement de la collectivité sont composées des produits des services (entrées piscine-patinoire, abonnements au conservatoire et à la médiathèque...), des impôts et taxes (fiscalité ménages, prélèvement sur les produits des jeux...), des dotations (DGF, en constante diminution, FCTVA...), des loyers, des produits des cessions d'immobilisations et des reprises sur provisions.

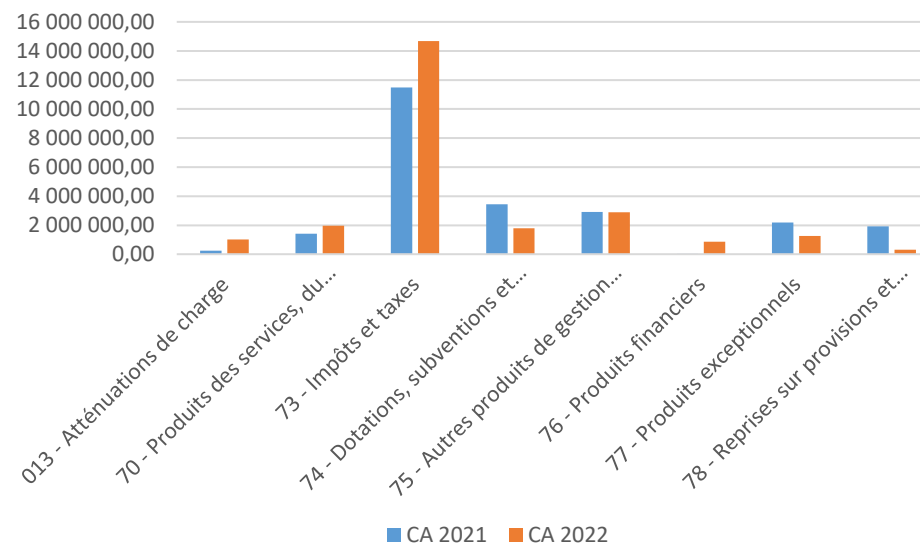


I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

1 - B) La section de fonctionnement – les recettes

□ Présentation détaillée des recettes réelles

REPARTITION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitres	CA 2021	BP + DM 2022	CA 2022	Evolution CA 2022/ CA 2021
013 - Atténuations de charge	242 975,93	249 443,33	1 012 649,24	316,77%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverse	1 425 474,05	1 610 160,00	1 960 397,49	37,53%
73 - Impôts et taxes	11 485 311,86	13 852 800,00	14 674 795,90	27,77%
74 - Dotations, subventions et participations	3 448 842,23	1 337 000,00	1 792 449,73	-48,03%
75 - Autres produits de gestion courante	2 909 419,80	2 887 205,00	2 893 547,32	-0,55%
76 - Produits financiers	99,85	857 600,00	857 347,77	
77 - Produits exceptionnels	2 182 395,76	25 000,00	1 253 665,21	-42,56%
78 - Reprises sur provisions et amortissements	1 924 897,49	316 176,00	316 175,05	0,00%
Total des recettes réelles de fonctionnement	23 619 416,97	21 135 384,33	24 761 027,71	4,83%



I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

1 - B) La section de fonctionnement – les recettes

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent 24 761 027,71 € soit 2 361,00 € par habitant. Après une baisse de 2 805 000,00 € entre 2020 et 2021, une augmentation de 1 141 610,00 € est constatée entre 2021 et 2022.

Le chapitre 013 – atténuation de charges correspond aux dépenses réalisées par la commune qui doivent être réduites. Il s'agit principalement du remboursement des indemnités journalières. Ce chapitre a connu une hausse exceptionnelle en 2022, due à des régularisations de remboursement de 2017 à 2022.

- Le chapitre 70 – produits des services, qui enregistre les produits des différents services rendus aux usagers de la Ville tels que le Conservatoire, la Médiathèque, la Piscine Patinoire, le périscolaire, la cantine, les centres aérés... a augmenté de 534 925,00 € en 2022. La reprise des activités post covid a eu un impact positif sur certaines recettes encaissées :
 - piscine patinoire : 725 000,00 € - prévu 2022 : 500 000,00 €
 - médiathèque et conservatoire : 80 500,00 € - prévu 2022 : 65 000,00 €
 - enfance : 385 000,00 € - prévu 2022 : 280 000,00 €

Le chapitre 73 – impôts et taxes correspond au produit des impôts ménages : taxe d'habitation, taxe foncière... ainsi que le prélèvement sur les produits des jeux. Ce dernier, lourdement impacté par la crise sanitaire en 2020 et 2021 a favorablement évolué en 2022 avec une augmentation de 3 189 484,00 € par rapport à l'année précédente, le prélèvement sur le produit des jeux ayant retrouvé un niveau d'avant Covid soit 5 507 000,00 €.

Le chapitre 74 – dotations et participations a diminué de 1 656 390,00 € en 2022. En effet, en 2020 et en 2021, ce chapitre a enregistré la compensation des pertes de recettes versée par l'Etat et instituée par l'article 21 de la 3^{ème} loi de finances rectificative du 30 juillet 2020 et reconduite en 2021. Cette mesure n'a pas été reconduite en 2022.

Le chapitre 75 – autres produits de gestion courante est resté stable par rapport à 2021.

Le chapitre 76 – produits financiers enregistre les revenus des valeurs mobilières de placement et autres produits financiers. Il connaît une hausse en 2022 suite à la réémission d'un titre de recettes émis à l'encontre de l'Association du Centre de Loisirs.

Le chapitre 77 – produits exceptionnels enregistre principalement les produits des cessions immobilières et mobilières qui sont en diminution par rapport à 2021.

Le chapitre 78 – reprises sur provisions, est de 316 175,05 € en 2022, il est donc en baisse de 1 608 722,00 €. Ce montant correspond aux loyers provisionnés recouverts et à la reprise des provisions constituées pour le Pôle Thermal. La dette ayant été abandonnée, la provision a pu faire l'objet d'une reprise.

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

1 - B) La section de fonctionnement – les recettes

□ Les recettes d'ordre

Les recettes d'ordre s'élèvent à 155 119,41 € en 2022.

REPARTITION DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	CA 2021	BP + DM 2022	CA 2022	Evolution CA 2022/ CA 2021
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	122 409,02	125 285,00	155 119,41	26,72%
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	122 409,02	125 285,00	155 119,41	26,72%

Pour rappel, les opérations d'ordre impactent le résultat mais en aucun cas la trésorerie. En effet, contrairement aux opérations réelles, les écritures d'ordre n'entraînent ni encaissement ni décaissement de fonds.

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

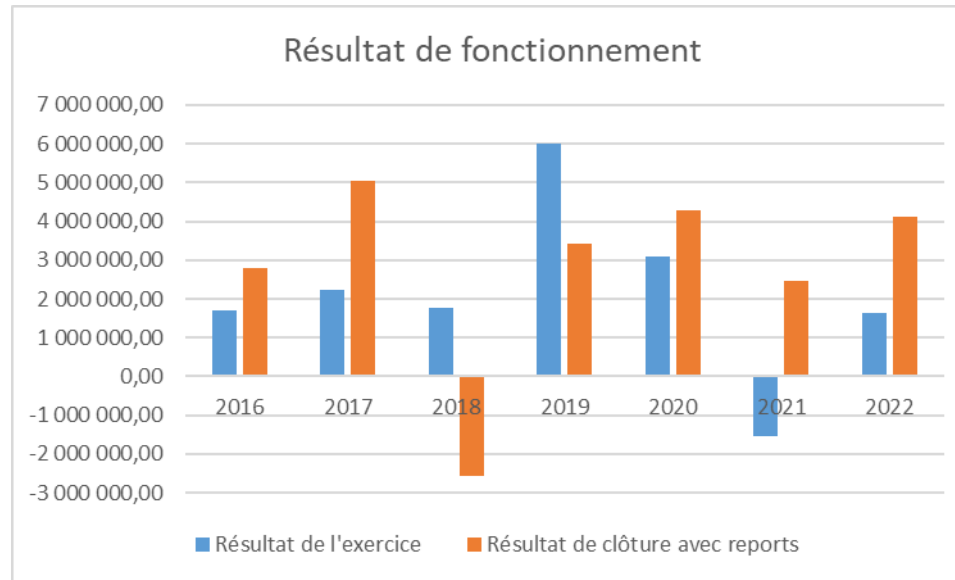
1 - C) Le résultat de fonctionnement

Le résultat d'exécution de l'exercice 2022 excédentaire de 1 625 587,93 € vient s'additionner au report de l'exercice 2021 de 2 475 965,04 €. L'exercice 2022 est donc clôturé avec un excédent de fonctionnement cumulé de 4 101 552,97 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT								
BUDGET GENERAL		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Résultats de l'exercice	Recettes	27 015 206,74	28 234 601,57	25 598 607,40	29 771 617,71	26 613 342,98	23 741 825,99	24 916 147,12
	Dépenses	25 320 682,28	25 996 048,08	23 825 534,71	23 781 043,85	23 512 644,15	25 287 405,29	23 290 559,19
	Solde	1 694 524,46	2 238 553,49	1 773 072,69	5 990 573,86	3 100 698,83	-1 545 579,30	1 625 587,93
Reports n-1		1 103 733,19	2 798 257,65	3 155 797,79	-2 566 402,81	1 192 609,03	4 021 544,34	2 475 965,04
Intégration résultats EPIC				435 805,97				
Intégration résultats Piste de Ski				-7 931 079,26				
Résultats de clôture de l'exercice (avec reports n-1)		2 798 257,65	5 036 811,14	-2 566 402,81	3 424 171,05	4 293 307,86	2 475 965,04	4 101 552,97
Couverture du besoin de financement (1068)		0,00	-1 881 013,35	0,00	-2 231 562,02	-271 763,52	0,00	0,00
SOLDE DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT - R002		2 798 257,65	3 155 797,79	-2 566 402,81	1 192 609,03	4 021 544,34	2 475 965,04	4 101 552,97

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

1 - C) Le résultat de fonctionnement



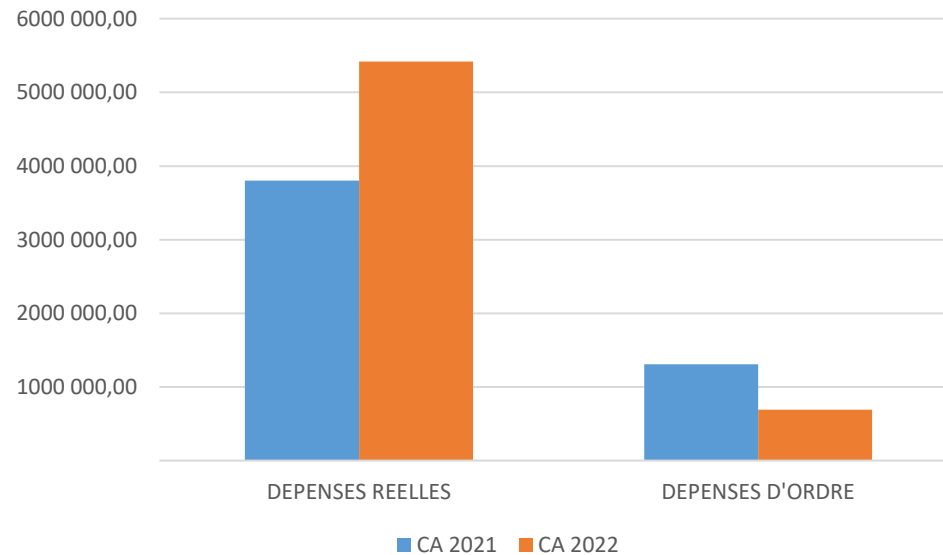
I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

2 - A) La section d'investissement – les dépenses

La section d'investissement comprend essentiellement des opérations qui se traduisent pas une modification du patrimoine de la collectivité : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, frais d'études ainsi que le remboursement du capital des emprunts.

A la clôture de l'exercice 2022, les dépenses d'investissement étaient de 6 109 266,66 € et se répartissaient ainsi :

INVESTISSEMENT	CA 2021	CA 2022	Ecart 2022/2021
DEPENSES REELLES	3 803 791,76	5 419 089,14	42,47%
DEPENSES D'ORDRE	1 306 240,94	690 177,52	-47,16%
TOTAL	5 110 032,70	6 109 266,66	19,55%



I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

2 - A) La section d'investissement – les dépenses

□ Présentation détaillées des dépenses réelles

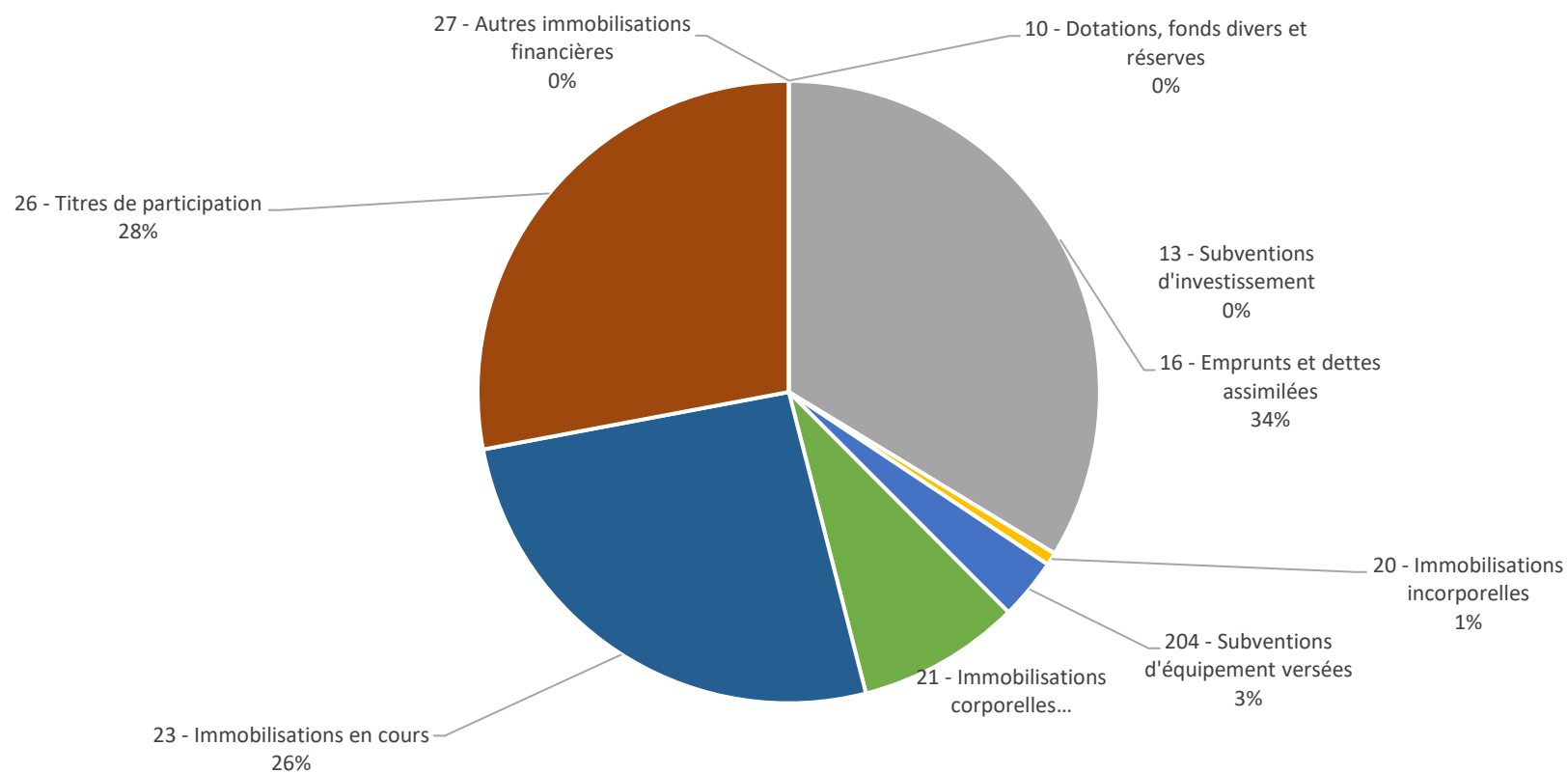
REPARTITION DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT					
Chapitres	CA 2021	BP + DM + RAR 2022	RAR AU 31/12/2022	CA 2022	Evolution CA 2022 / CA 2021
10 - Dotations, fonds divers et réserves	76 018,90	3 600,00	3 600,00	0,00	
13 - Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 804 922,60	1 827 800,00	0,00	1 825 491,66	1,14%
20 - Immobilisations incorporelles	102 043,46	107 535,48	44 921,05	36 032,90	-64,69%
204 - Subventions d'équipement versées	82 640,00	171 610,00	0,00	171 610,00	107,66%
21 - Immobilisations corporelles	272 561,26	670 424,42	184 961,18	460 132,19	68,82%
23 - Immobilisations en cours	960 605,54	1 917 462,38	258 097,16	1 410 822,39	46,87%
26 - Titres de participation	505 000,00	3 315 000,00	450 000,00	1 515 000,00	200,00%
27 - Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles d'investissement	3 803 791,76	8 013 432,28	941 579,39	5 419 089,14	42,47%

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

2 - A) La section d'investissement – les dépenses

□ Présentation détaillées des dépenses réelles

Répartition des dépenses réelles d'investissement



I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

2 - A) La section d'investissement – les dépenses

❑ Présentation détaillées des dépenses réelles

Les dépenses réelles d'investissement 2022 se sont élevées à 5 419 089,14 €. Elles sont en hausse de plus de 42 % par rapport à 2021.

Le chapitre 10 – dotations, fonds divers et réserves enregistre les remboursements de la Taxe d'aménagement perçue à tort par la Ville et à rembourser à la Direction Départementale des Finances Publiques .

Le chapitre 16 – emprunts et dettes assimilées correspond au remboursement de capital de la dette dont l'encours au 31 décembre 2022 est de 10 779 622,11 € mais aussi le remboursement des dépôts de garantie et les « autres dettes » comme le réseau de chaleur.

Le chapitre 20 – immobilisations incorporelles comptabilise notamment les frais d'études, les frais d'insertion et l'acquisition de licences et logiciels nécessaires au bon fonctionnement des services. Ce chapitre comprend également les différentes études réalisées préalablement à certains travaux et la modification du Plan Local d'Urbanisme. On constate une baisse de 66 000,00 €.

Le chapitre 204 – subventions d'équipement versées retrace le versement à la CCPOM de l'attribution de compensation dérogatoire d'investissement concernant les travaux réalisés par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Orne (SIAVO) auquel la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle (CCPOM) a transféré sa compétence Assainissement (y compris la compétence eaux pluviales). Cette dépense a doublé en 2022, passant de 82 640,00 € à 171 610,00 €.

Le chapitre 21 – immobilisation corporelles enregistre les installations et agencements de construction, les agencements et aménagements de terrains ainsi que les acquisitions de biens meubles ou immeubles. Ce chapitre a connu une augmentation de 68,82 % en 2022 soit 187 600,00 €. Des acquisitions ont été effectuées telles :

- Un columbarium pour le cimetière : 20 555,00€
- Fourniture et pose d'une clôture au lotissement de la Cimenterie : 11 808,00 €
- Pose d'une voile d'ombrage à l'école Clémenceau : 18 000,00 €
- Diverses installations de sécurité sur les voiries (coussins berlinois...) : 37 274,00 €
- Mise en place d'un système de télésurveillance à la piscine : 15 510,00 €
- Surfaceuse patinoire : 99 324,00€
- Dalots périphériques piste d'athlétisme : 15 842,00€
- Ecrans numériques interactifs (ENI) diverses écoles : 83 328,00 €

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

2 - A) La section d'investissement – les dépenses

❑ Présentation détaillées des dépenses réelles

Le chapitre 23 – immobilisations en cours qui a augmenté de 46,87 % en 2022 soit plus de 450 000,00 € comptabilise les travaux de voirie et les travaux dans les différents bâtiments communaux tels que :

- Aménagement des aires de jeux dans les écoles : 105 000,00 €
- Travaux de câblage pour installation des ENI dans les écoles : 76 500,00 €
- Imperméabilisation partie cour maternelle Clémenceau : 6 500,00€
- Divers travaux de voirie (dont rue de la ferme tranche 1, rue de la Potence, carrefour rue de la Villa, éclairage public...) : 756 500,00 €
- Construction de nouveaux sanitaires au plan d'eau : 50 000,00 €

Le chapitre 26 – titres de participation a enregistré en 2022 l'augmentation de capital de la SPL Destination Amnéville (Délibération du Conseil Municipal n°2 en date du 8 avril 2021) pour un montant de 1 515 000,00€ libéré en 2022.

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

2 - A) La section d'investissement – les dépenses

□ Les dépenses d'ordre

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 690 177,52€.

REPARTITION DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	CA 2021	BP + DM + RAR 2022	CA 2022	Evolution CA 2022 / CA 2021
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	122 409,02 €	125 285,00 €	155 119,41 €	26,72%
041 - Opérations patrimoniales	1 183 831,92 €	689 000,00 €	535 058,11 €	-54,80%
Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 306 240,94 €	814 285,00 €	690 177,52 €	-47,16%

Le chapitre 040 s'équilibre avec le chapitre 042 en section de fonctionnement.

Il comprend notamment l'amortissement des subventions, les travaux en régie et les moins value sur cession d'immobilisations.

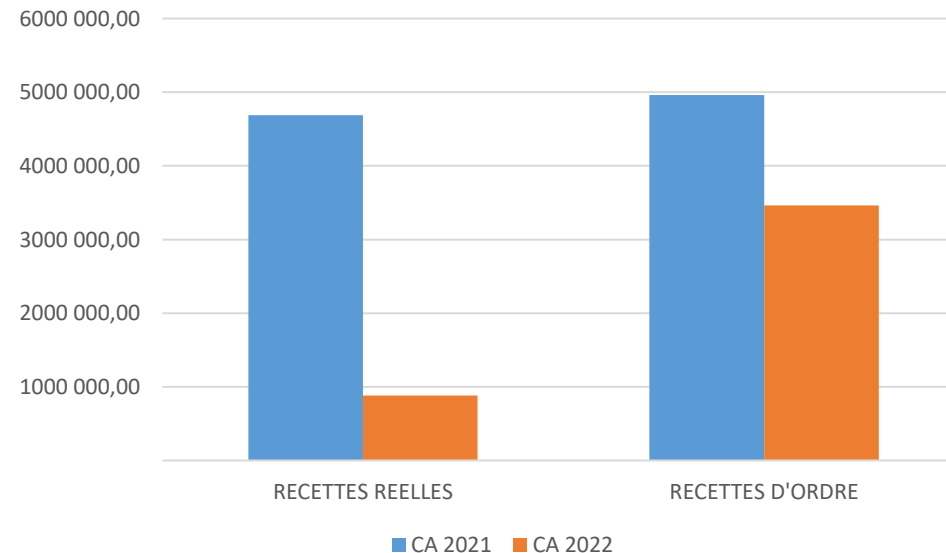
Le chapitre 041 concerne des opérations sur le patrimoine de la collectivité : intégrations de frais d'études, travaux réalisés au Snowhall dans le cadre de la concession...

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

2 - B) La section d'investissement – les recettes

Les recettes d'investissement s'élèvent à 4 346 425,73€ et se répartissent comme suit :

INVESTISSEMENT	CA 2021	CA 2022	Ecart 2022/2021
RECETTES REELLES	4 689 206,05	882 558,64	-81,18%
RECETTES D'ORDRE	4 963 704,19	3 463 867,09	-30,22%
TOTAL	9 652 910,24	4 346 425,73	-54,97%



I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

2 - B) La section d'investissement – les recettes

☐ Présentation détaillées des recettes réelles

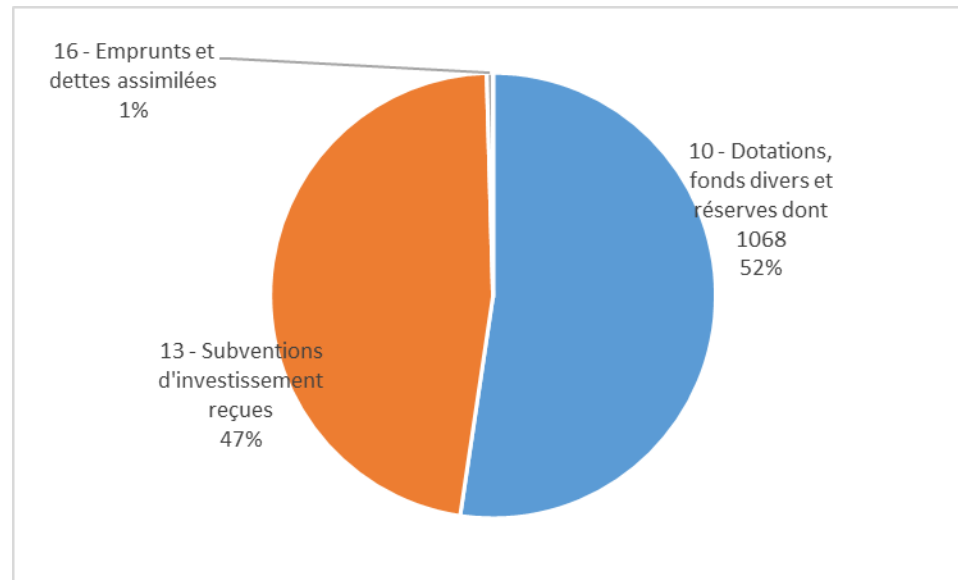
REPARTITION DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT				
Chapitres	CA 2021	BP + DM + RAR 2022	CA 2022	Evolution CA 2022 / CA 2021
10 - Dotations, fonds divers et réserves dont 1068	713 970,22	345 000,00	462 174,32	-35,27%
13 - Subventions d'investissement reçues	1 855 713,08	662 694,26	416 373,48	-77,56%
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 001 155,00	1 800 000,00	4 010,84	
21 - Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	
23 - Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	
27 - Autres immobilisations financières	118 367,75	0,00	0,00	
024 - Produits des cessions	0,00	1 144 660,00	0,00	
Total des recettes réelles d'investissement	4 689 206,05	3 952 354,26	882 558,64	-81,18%

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

2 - B) La section d'investissement – les recettes

□ Présentation détaillées des recettes réelles

Répartition des recettes réelles d'investissement



I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

2 - B) La section d'investissement – les recettes

❑ Présentation détaillées des recettes réelles

Les recettes réelles d'investissement ont diminué de 3 806 650,00 €.

Le chapitre 10 – dotations, fonds divers et réserves dont 1068 a diminué de plus de 251 800,00€. Ceci provient notamment du compte 1068 – excédent de fonctionnement capitalisés qui était de de 271 763,52 € en 2021 et de 0,00€ en 2022. Si le compte 1068 diminue, cela signifie que le déficit de la section d'investissement diminue et que le besoin de financement est moindre voire nulle.

Le chapitre 13 – subventions d'investissement reçues est en baisse de 1 439 340,00 € et se décompose comme suit :

- Des subventions pour la rénovation de l'éclairage du parc sportif et l'achat d'équipements numériques dans les écoles : 34 400,00 €
- Remise à niveau bâtiment Snowhall : 337 980,00 €
- Le produit des amendes de police : 37 715,00 €

Le chapitre 16 – emprunts et dettes assimilées enregistre les cautions reçues suite à la location des logements communaux et des bâtiments et les nouveaux emprunts souscrits.

Le chapitre 27 – autres immobilisations financières reprend les cessions ou remboursements échelonnées.

Le chapitre 024 – produit des cessions est un chapitre exclusivement prévisionnel et ne fera jamais l'objet d'émission de titres. Les cessions s'imputent à l'article 775 – chapitre 77 de la section de fonctionnement qui ne fera jamais l'objet d'une prévision. Les crédits sont ouverts par le biais d'une DM Technique. Il en est de même pour les autres articles correspondants aux cessions : 192 – 675 – 6761 – 7761.

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

2 - B) La section d'investissement – les recettes

❑ Les recettes d'ordre

REPARTITION DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	CA 2021	BP + DM + RAR 2022	CA 2022	Evolution CA 2022 / CA 2021
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00	1 052 511,04	0,00	0,00%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 779 872,27	1 893 739,00	2 928 808,98	-22,52%
041 - Opérations patrimoniales	1 183 831,92	689 000,00	535 058,11	-54,80%
Total des recettes d'ordre d'investissement	4 963 704,19	3 635 250,04	3 463 867,09	-30,22%

Le chapitre 021 – virement de la section de fonctionnement s'équilibre avec le chapitre d'ordre 023 – virement à la section d'investissement en dépenses de fonctionnement. Ces chapitres ne donnent jamais lieu à des réalisations.

Le chapitre 040 – opérations d'ordre de transfert entre sections s'équilibre avec le chapitre 042 en dépenses de fonctionnement.

Le chapitre 041 – opérations patrimoniales regroupe l'ensemble des recettes d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement.

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

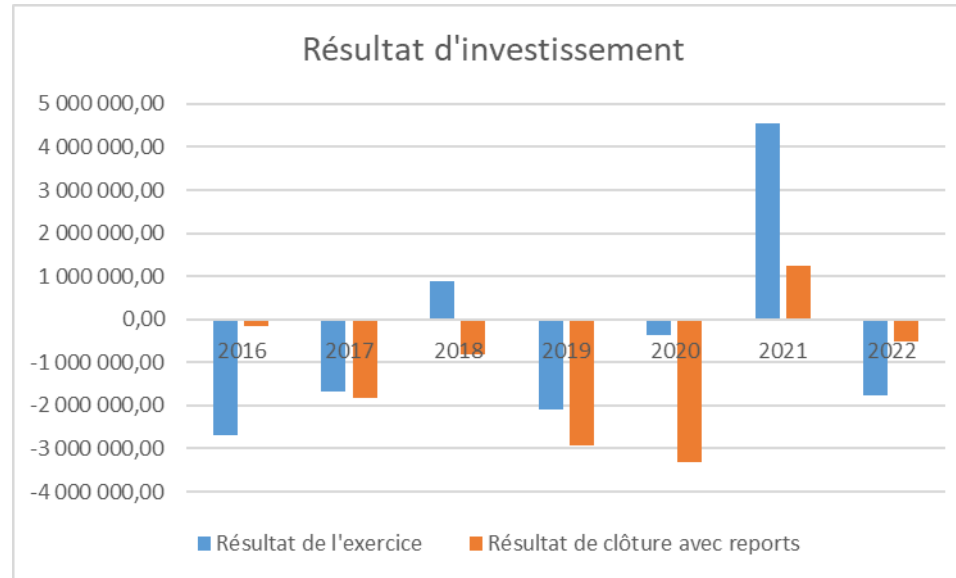
2 - C) Le résultat d'investissement

Le résultat de l'exercice 2022 est déficitaire de 1 762 840,93 €. Le résultat reporté de l'exercice précédent est quant à lui excédentaire de 1 240 112,98 €. Le résultat de clôture de la section d'investissement est donc de – 522 727,95 €. Celui-ci doit être corrigé par les restes à réalisés 2022 positifs de 1 182 410,61 €. Le résultat de clôture de la section d'investissement est donc positif de 659 682,66 €. Il n'y a pas de besoin de financement à couvrir.

BUDGET GENERAL		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Résultats de l'exercice	<i>Recettes</i>	3 838 149,48	4 487 336,03	5 418 138,86	3 164 502,66	5 557 444,45	9 652 910,24	4 346 425,73
	<i>Dépenses</i>	6 531 391,50	6 157 697,81	4 534 054,80	5 271 468,35	5 932 004,99	5 110 032,70	6 109 266,66
	<i>Solde</i>	-2 693 242,02	-1 670 361,78	884 084,06	-2 106 965,69	-374 560,54	4 542 877,54	-1 762 840,93
Reports n-1		2 546 340,45	-146 901,57	-1 817 263,35	-821 238,33	-2 928 204,02	-3 302 764,56	1 240 112,98
Intégration résultats EPIC				-86 086,23				
Intégration résultats Piste de Ski				198 027,19				
Résultats de clôture de l'exercice (avec reports n-1)		-146 901,57	-1 817 263,35	-821 238,33	-2 928 204,02	-3 302 764,56	1 240 112,98	-522 727,95
Restes à réaliser	<i>Recettes</i>	1 040 600,00	436 400,00	2 416 090,00	3 544 922,00	4 470 300,00	1 512 694,26	2 123 990,00
	<i>Dépenses</i>	873 350,00	500 150,00	5 101 543,00	2 848 280,00	1 439 298,96	2 430 792,36	941 579,39
	<i>Solde</i>	167 250,00	-63 750,00	-2 685 453,00	696 642,00	3 031 001,04	-918 098,10	1 182 410,61
Resultats cumulés avec RAR		20 348,43	-1 881 013,35	-3 506 691,33	-2 231 562,02	-271 763,52	322 014,88	659 682,66

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

2 - C) Le résultat d'investissement



II – LES RESTES A REALISER

Les restes à réaliser 2022 s'élèvent à 941 289,36€ en dépenses et 2 123 990,00 € en recettes soit un solde positif de 1 182 410,64€.

Les restes à réaliser en dépenses sont constituées :

- des dépenses engagées non mandatées.
- des recettes notifiées non titrées.

DEPENSES	
Chapitres	RAR AU 31/12/2022
10 - Dotations, fonds divers et réserves	3 600,00
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	44 921,02
204 - Subventions d'équipement versées	0,00
21 - Immobilisations corporelles	184 961,18
23 - Immobilisations en cours	258 097,16
26 - Titres de participation	450 000,00
27 - Autres immobilisations financières	0,00
Total des RAR en dépenses 2021	941 579,36

RECETTES	
Chapitres	RAR AU 31/12/2022
10 - Dotations, fonds divers et réserves dont 1068	0,00
13 - Subventions d'investissement reçues	325 990,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 798 000,00
21 - Immobilisations corporelles	0,00
23 - Immobilisations en cours	0,00
27 - Autres immobilisations financières	0,00
024 - Produits des cessions	0,00
Total des RAR en recettes 2021	2 123 990,00

En dépenses, les restes à réaliser comprennent : du renouvellement d'éclairage public, l'achat d'un véhicule pour la Police Municipale, du matériel informatique, du mobilier pour les écoles, divers travaux (écoles, médiathèque...) et un quart de l'augmentation de capital de la SPL Destination Amnéville votée en 2022.

En recettes, les restes à réaliser se composent de subventions pour les travaux du Snowhall, la médiathèque et la mise en accessibilité des bâtiments et de la voirie non perçues au 31 décembre 2022. Le chapitre 16 concerne l'emprunt souscrit en 2022 pour financer l'augmentation de capital de la SPL Destination Amnéville.

III) RESULTATS DE L'EXERCICE ET AFFECTATION AU BUDGET PRIMITIF 2023

<i>BUDGET GENERAL 2022</i>		<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
Résultats de l'exercice	<i>Recettes</i>	4 346 425,73	24 916 147,12	29 262 572,85
	<i>Dépenses</i>	6 109 266,66	23 290 559,19	29 399 825,85
	<i>Solde</i>	-1 762 840,93	1 625 587,93	-137 253,00

Reports N-1	1 240 112,98	2 475 965,04	3 716 078,02
Résultats de clôture de l'exercice (avec reports n-1)	-522 727,95	4 101 552,97	3 578 825,02

Restes à réaliser au 31/12/2022	<i>Recettes</i>	2 123 990,00		2 123 990,00
	<i>Dépenses</i>	941 579,39		941 579,39
	<i>Solde</i>	1 182 410,61		1 182 410,61

Resultats cumulés 2022 avec RAR	659 682,66	4 101 552,97	4 761 235,63
----------------------------------------	-------------------	---------------------	---------------------

Résultat global de la section de fonctionnement	4 101 552,97
Solde d'exécution de la section d'investissement - R001	-522 727,95
Solde des restes à réaliser en section d'investissement	1 182 410,61
Besoin de financement de la section d'investissement	0,00
Couverture du besoin de financement (compte 1068)	0,00
Solde du résultat de fonctionnement - R002	4 101 552,97

Le calcul des résultats prend en compte, par section, toutes les dépenses et les recettes réelles et d'ordre de l'exercice.

A la clôture de l'exercice 2022, la section de fonctionnement est excédentaire de 4 101 552,97 € et la section d'investissement déficitaire de 522 727,95 €.

Néanmoins, la section d'investissement n'a aucun besoin de financement car le résultat cumulé avec RAR est de 659 682,66 €, l'excédent de fonctionnement peut donc être reporté en totalité.

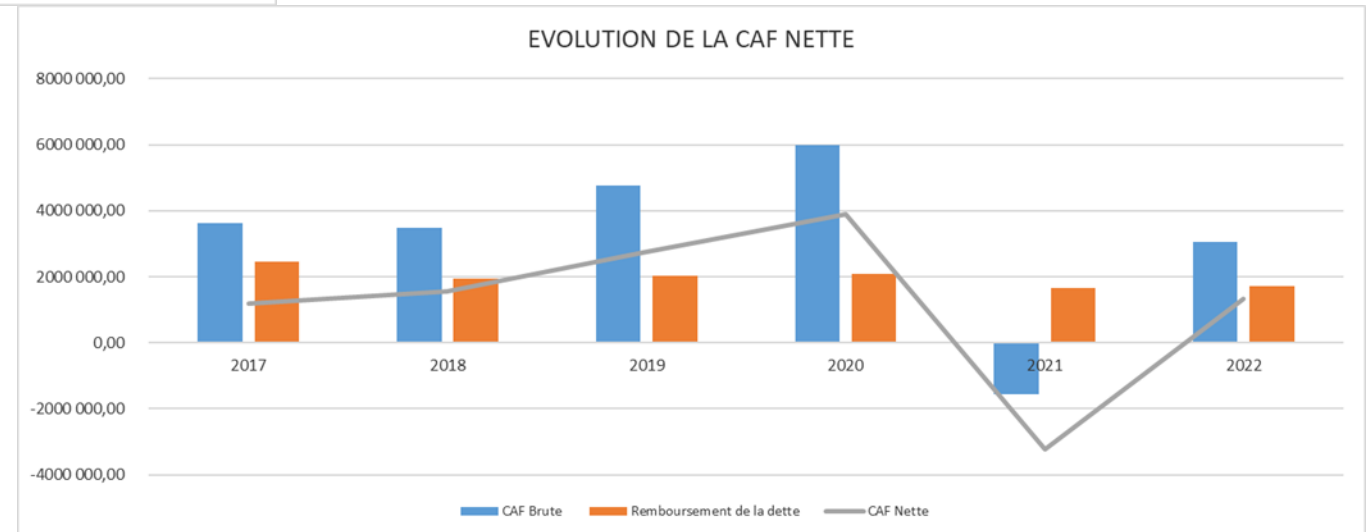
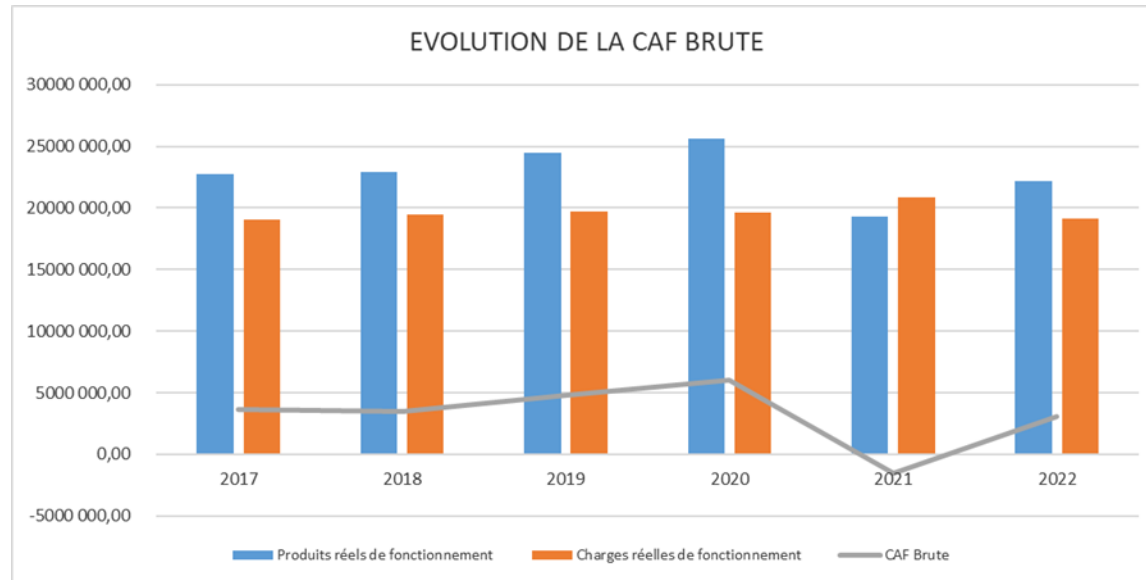
IV) LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE LA COMMUNE

CAF BRUTE ET NETTE		2017	2018	2019	2020	2021	2022
A	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	27 794 103,94	25 109 861,26	29 500 693,40	26 294 228,78	23 447 413,06	23 848 394,88
1	Produits de fonctionnement réels	22 703 486,49	22 911 873,10	24 484 992,81	25 608 379,84	19 304 196,93	22 198 920,10
	dont impôts locaux	8 232 227,00	8 112 427,85	8 245 496,60	8 124 828,20	8 179 584,40	8 303 222,18
	dont autres impôts et taxes	5 986 555,87	6 057 775,11	6 240 625,55	4 780 238,02	3 305 727,46	6 316 470,72
	dont dotation globale de fonctionnement	471 322,00	405 540,00	299 544,00	229 261,00	180 480,00	186 813,00
	dont autres dotations et participation	795 902,41	825 199,00	747 201,51	2 068 201,03	3 268 362,23	1 605 636,73
	dont produits des services et du domaine	2 959 848,31	2 543 621,14	2 177 188,97	1 696 140,95	1 425 490,72	1 960 397,49
B	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	25 555 550,45	23 336 788,57	23 510 119,54	23 193 529,95	24 992 992,36	22 222 806,95
2	Charges de fonctionnement réelles	19 071 036,06	19 426 991,42	19 711 094,47	19 616 609,32	20 870 239,80	19 157 519,41
	dont charges de personnel (net)	11 180 212,59	10 667 963,27	11 046 419,09	10 727 024,51	10 617 590,94	10 155 880,28
	achat et charges externes (nets)	4 487 393,01	4 442 801,57	4 539 058,55	4 705 491,48	4 682 432,15	5 020 348,08
	charges financières	702 566,77	614 207,18	586 915,19	508 220,70	446 881,49	401 421,91
	subventions versées	1 212 831,50	1 251 310,00	1 243 484,00	740 835,47	930 891,00	1 007 359,83
	contingents	554 089,31	433 713,48	425 234,40	433 079,48	433 156,11	446 202,11
R	RESULTAT COMPTABLE (A - B)	2 238 553,49	1 773 072,69	5 990 573,86	3 100 698,83	-1 545 579,30	1 625 587,93
3	CAF BRUTE (1 - 2)	3 632 450,43	3 484 881,68	4 773 898,34	5 991 770,52	-1 566 042,87	3 041 400,69
4	Remboursement de la dette en capital	2 452 584,44	1 940 134,11	2 022 084,93	2 089 929,75	1 661 517,23	1 713 047,52
5	CAF NETTE (3 - 4)	1 179 865,99	1 544 747,57	2 751 813,41	3 901 840,77	-3 227 560,10	1 328 353,17

La CAF brute et la CAF nette sont des indicateurs de la santé financière de la commune.

En 2021, la baisse des recettes liée à la crise sanitaire a eu pour conséquence un effondrement de la CAF. Cette situation devait absolument rester exceptionnelle. Grâce aux efforts consentis en 2022 et au retour à la normale des recettes, la CAF brute permet à nouveau de couvrir le remboursement du capital de la dette.

IV) LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE LA COMMUNE



V) LA DETTE DE LA VILLE

L'encours de la dette : un désendettement continu

En 2022, 2 120 059,28 € ont été payés au cours de l'année au titre des emprunts, 1 713 047,52 € en capital et 407 011,76 € en intérêts.

La dette de la ville est composée comme suit :

- **11 prêts** : 1 à taux révisable et 10 à taux fixe.
- 10 sont classés en A1
- 1 est classé en E1

La dernière échéance du prêt classé en E1 interviendra en janvier 2023.

L'emprunt à taux révisable est indexé sur le taux LEP. Il s'agit d'un taux d'épargne français dont le niveau est fixé par les autorités financières françaises, sur base de l'évolution du livret A et de l'inflation.

Ces deux variables sont orientées à la hausse depuis 2022 mais les projections des pouvoirs publics pour 2023 envisagent un reflux ou au moins une stabilisation. Les niveaux d'intérêts payés ne devraient donc plus augmenter sauf événement majeur qui viendrait à rendre ces prévisions caduques.

De plus, l'encours de cet emprunt représente une faible part de l'encours total de la Ville, ce qui rend l'impact d'un dérapage limité.

Le capital restant dû (CRD) au 31 décembre 2022 est de 10 779 622,05 € ce qui représente une dette par habitant de 1 027,80 € (10 488 habitants selon population Insee – fiche DGF 2022). Ce CRD comprend l'emprunt Caisse d'Epargne de 1 800 000,00 € souscrit pour l'augmentation de capital de la SPL qui sera consolidé en 2023.

Depuis 2014, le désendettement de la commune s'élève à plus de 13 250 000,00 €.

Au 31 décembre 2014, le CRD était de 24 030 289,21 € soit une dette par habitant de 2 367,75 €. (10 149 habitants selon population Insee – fiche DGF 2014).

V) LA DETTE DE LA VILLE

Niveau d'endettement	31/12/2014	31/12/2022
Encours de la dette	24 030 000,00	10 779 622,11
Produits de fonctionnement (recettes réelles hors produits de cession compte 775)	22 458 873,17	23 582 847,39
Niveau d'endettement	107,00%	45,71%

Taux de charge de la dette	31/12/2014	31/12/2022
Annuités de la dette (dont perte de change)	3 715 112,66	2 106 159,28
Produits de fonctionnement (recettes réelles hors produits de cession compte 775)	22 458 873,17	23 582 847,39
Taux de charge	16,54%	8,93%

IV) LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE LA COMMUNE

EVOLUTION DE LA DETTE DEPUIS 2014

ANNÉE	AMORTISSEMENT	INTÉRÊT	ANNUITÉ	ENCOURS
2014	2 934 119,16	798 286,93	3 732 406,09	24 030 289,21
2015	2 890 892,78	840 832,12	3 731 724,90	21 139 396,44
2016	2 761 374,50	762 736,42	3 524 110,92	18 378 021,94
2017	2 452 584,44	689 404,84	3 141 989,28	15 942 185,50
2018	1 940 134,13	622 670,38	2 562 804,51	14 466 201,48
2019	2 022 084,93	578 700,46	2 600 785,39	12 444 116,55
2020	2 089 929,75	512 532,19	2 602 461,94	10 354 186,82
2021	1 661 517,23	442 862,51	2 104 379,74	8 692 669,61
2022	1 713 047,52	407 011,76	2 120 059,28	10 779 622,11
2023	1 323 028,75	390 767,88	1 713 796,63	9 456 593,38
2024	1 241 206,60	327 110,65	1 568 317,25	8 215 386,78
2025	1 236 495,77	276 464,21	1 512 959,98	6 978 891,01
2026	1 170 339,60	226 405,26	1 396 744,86	5 808 551,41
2027	1 212 921,28	177 930,96	1 390 852,24	4 595 630,13
2028	1 125 935,47	130 155,06	1 256 090,53	3 469 694,66
2029	801 444,64	86 792,37	888 237,01	2 668 250,02
2030	802 249,11	56 930,38	859 179,49	1 866 000,91
2031	407 717,88	31 107,07	438 824,95	1 458 283,03
2032	273 859,57	24 549,95	298 409,52	1 184 423,46
2033	278 842,99	19 566,53	298 409,52	905 580,47
2034	283 917,42	14 492,10	298 409,52	621 663,05
2035	289 084,53	9 324,99	298 409,52	332 578,52
2036	294 346,21	4 063,31	298 409,52	38 232,31
2037	38 232,31	182,70	38 415,01	0,00
TOTAL GENERAL	31 245 306,57	7 430 881,03	38 676 187,60	183 826 448,80

